





Je vous souhaite à toutes et tous une belle année 2018, je vous souhaite toute la joie du monde pour la partager avec celles et ceux que vous aimez.

## Quelques temps forts de 2017

\* Election d'un nouveau Président de la République, d'un parlement profondément renouvelé.

J'ai participé au congrès des maires de la Drôme en octobre dernier et j'ai suivi le 100ème Congrès des Maires de France. Ces 2 rendez-vous des Elus de la République ont été le témoin des inquiétudes et de la colère des élus locaux face aux mesures adoptées par le gouvernement. Cela constitue le signe que les choix proposés sont néfastes pour les populations, les territoires, la

#### République.

La suppression des contrats aidés, la disparition programmée de la taxe d'habitation, le plan d'économies de 13 milliards d'euros sur cinq ans sur le budget des collectivités.... vont porter de rudes coups aux finances des collectivités locales, à leur autonomie financière.

L'Etat a promis une compensation totale..... Là aussi, les Elus doutent : les transferts précédents n'ont jamais été totalement compensés.

Dans ce contexte, la vie des populations est fragilisée par la remise en cause de nombreux services publics puisque les collectivités vont être obligées de faire des choix contraints, des choix imposés par des dotations en baisse continue ces dernières années (10 milliards par an depuis 2013) alors que les besoins n'ont jamais été aussi importants.

..... Des inquiétudes exprimées en 2017..... Elles restent présentes en 2018.

\* Mise en place de la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale selon la loi de réforme des collectivités territoriales

L'Etablissement Public de Coopération Intercommunale, administré par un Conseil de Communauté de 97 membres, porte désormais le nom de Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale. Son siège est fixé à NYONS.

En 2017, 12 réunions du Conseil Communautaire, 260 délibérations ont été votées, soit une moyenne de 22 délibérations par Conseil. Elles ont porté pour l'essentiel sur la mise en place de cette nouvelle structure, l'organisation, les transferts des compétences....

\* Poursuite des travaux assainissement.

Les 3 stations sont mises en service et les travaux de réseau sur le hameau « La Bastie » sont presque achevés. A ce jour, plusieurs habitants sont « branchés » et bénéficient du réseau public. En page 6, vous trouverez quelques informations et chiffres.

#### 2018 et après

Achèvement des travaux assainissement et réception de ceux-ci, mise en place des plans de recollement.... clôture des différents dossiers et justification des comptes auprès des partenaires : Etat (DETR), Agence de l'Eau, Département.

Poursuite du projet d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques. Ce dossier avait été initié auprès du Service Public des Energies de la Drôme (SDED) en 2015. Cet investissement est subventionné par le SDED à hauteur de 80% sur un plafond de 150 000 €.

Poursuite du travail engagé sur l'adressage postal (dénomination des différentes voieries du village). Cette phase, financé par le Département est nécessaire pour les étapes suivantes de déploiement du réseau fibre optique dans le canton. Dans la programmation annoncée par ADN présentée à la Communauté de Communes, les villages de Benivay, Propiac, Beauvoisin, jusqu'à Plaisians sont parmi les premiers servis. A suivre.....

**Christian THIRIOT** 

Bien à Vous.

## L'HISTOIRE DES MOTS

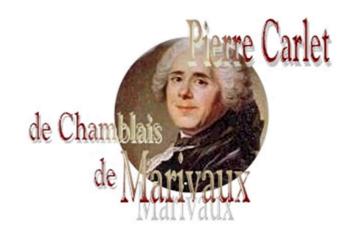
## La pêche et la drague

Si le français est souvent vu comme la langue de l'amour, c'est que l'imagination gauloise n'a pas sa pareille pour en parler et notamment en évoquer les prémisses. Draguer, badiner, courtiser, marivauder, flirter, aguicher, allumer, chiner ou angoisser une meuf, conter fleurette, faire de l'œil qu'il soit doux ou de merlan-frit, préférer faire du pied, du gringue ou du plat, courir un beau postérieur, le guilledou, le jupon ou la gueuse. Il y en a pour tous les goûts et tous les rendez-vous Tinder.

Et l'on n'est jamais loin des fruits de mer quand on parle d'amour, pardonnez l'allusion, car la drague, terme qui nous vient d'outre-manche désigne d'abord et toujours un gros cordage utilisé pour ramener les objets immergés ou pêcher en raclant les fonds. De pêcher à pécho, il n'y a qu'un pas ; un pas qu'on franchit encore dans l'expression faire du gringue. Le gringue ou le grignon (qui rappelle grignoter) désigne d'abord un morceau de pain. Faire du gringue c'est donc faire des petits pains pour pêcher, puis faire l'aimable pour pécher, pécho, pêcher...



Nous quittons les fonds marins pour les nuées poétiques avec l'expression marivauder qui signifie aujourd'hui badiner, jouer galamment avec le langage, en l'honneur des pièces de théâtre de Marivaux. On a oublié que ce terme a été inventé par les critiques qui détestaient son œuvre, de son vivant même, et qui désignaient ainsi son langage particulièrement raffiné. Voltaire en disait même qu'il « pesait des œufs de mouche dans des toiles d'araignée. » Voilà qui aurait fait un bel appât pour une partie de pêche à la nymphe[1].



[1] Autre nom pour pêche à la mouche.

Les textes sont à retrouver sur la page facebook petits et gros mots

**Alice DUMAS** 

## Retour sur Images





























Printemps des poètes « Invitation au voyage »

Départ pour Marseille



EX POSITION BEAUVOISIN

GlouLES Cachess

Retour sur Images

« Les gueules cachées »



Comet Musicke Ensemble en concert à l'église du village



Un moment de partage, d'échange entre générations



Les céramiques de Frederique Fleury



Musiques d'Orient et d'Occident



Voyage autour de Bizet



Moment jazzy a la guinguette





La Source





## POINT SUR L'ASSAINISSEMENT ET RECOMMANDATIONS

L'implantation du réseau d'assainissement collectif sur le village touche à sa fin. Les 3 stations sont mises en service et les travaux de réseau sur le hameau « La Bastie » sont presque achevés. A ce jour, plusieurs habitants sont « branchés » et bénéficient du réseau public. A ce stade d'avancement du projet, et des constats que nous avons pu observer, plusieurs recommandations s'avèrent utiles :

- \* Tous branchements privés sur le domaine public doit être précédé d'un retrait en mairie du dossier « demande de raccordement ». Si vous faites appel à une entreprise figurant dans le dossier transmis, celle-ci étant habilitée, elle assurera le contrôle de conformité. Si vous faites appel à une autre entreprise, ou si vous réalisez vous-mêmes les travaux, vous devrez faire appel à la mairie pour le contrôle de vos branchements tranchées ouvertes.
- \* Lors du retrait du dossier en mairie, il vous sera remis le règlement du service public d'assainissement collectif.

  Nous attirons d'ores et déjà votre attention sur le respect de l'article 5 intitulé « Déversements interdits ». A

  titre d'exemple: Les effluents des fosses septiques, toutes eaux ou appareils équivalents fixes ou mobile, des déchets

  ménagers. D'une manière générale, directement ou par l'intermédiaire de canalisations, toute matière solide (lingette

  par exemple), liquide ou gazeuse susceptible d'être la cause, soit d'un danger pour le personnel d'exploitation soit

  d'une dégradation des ouvrages d'assainissement de collecte et de traitement soit d'une gêne dans leur fonctionnement

  en particulier vis-à-vis des conditions de bon écoulement. Les eaux de pluie ou les eaux de source sont également

  interdites.
- \* Déconnexion de la fosse septique : Avant le raccordement au réseau collectif, les habitations qui possèdent une fosse septique ou toutes eaux devront la déconnecter pour ne pas perturber le fonctionnement de la station d'épuration en aval.

## Quelques éléments chiffrés

Marché de maîtrise d'oeuvre notifié le 30 mars 2015, marchés lots 1 et 2 notifiés le 13 juillet 2016.

Attribution lot 1 : 205 700 € HT – lot 2 : 677 362 € HT Forfait rémunération maîtrise d'oeuvre : 74 909 € HT

Dépenses réalisées : 903 657 € HT Subventions attribuées : 760 249 € HT

Prix d'une boîte de branchement : 900 € Prix du m3 d'eau rejeté : 1,20 € forfait compris

Réunions de chantiers : 52, 1ère réunion le 7 septembre 2016.

Nombre de boîtes installées : 123 Branchements sur le réseau public : 32

## INFORMATION MAIRIE

Permanences de la mairie: lundi: 10h - 12h et 14h - 16h

Mercredi: 12h30 - 16h30

Adresse postale: Mairie de Beauvoisin - quartier les Brussets - 26170 BEAUVOISIN

Téléphone / Fax : 04.75.28.02.71 Courriel : mairiebeauvoisin@gmail.com Site internet : www.beauvoisin-drome.fr

## DATES A RETENIR





VINGTIÈME ÉDITION
3 - 19 mars 2018
L'ARDEUR

« Pour Le Printemps des Poètes 2018, je voulais plus qu'un thème, je voulais un emblème. Une bannière qui étonne et aimante à la fois. Un mot dont tous les synonymes disent l'allant, la passion, la vigueur, la fougue, l'emportement.

Un vocable vaste et généreux qui, à lui seul, condense l'élan et l'inspiration poétiques.

Plus qu'un intitulé, **L'Ardeur** est le souffle même de la Poésie.

**Ernest Pignon-Ernest**, qui avait calligraphié la signature du Printemps dès l'origine, a imaginé ce somptueux pastel représentant l'envol d'un être ailé. Est-ce un homme, une femme, un ange, une chimère ? C'est tout cela, mais aussi Zélos, le dieu grec du zèle et de l'ardeur, frère méconnu de Niké, la Victoire. Cette aile bleue sur un revers de toile brute est à l'image de notre ambition : à la fois intense et artisanale. Un dessin fait main qui importe en ce troisième millénaire de très haute technologie. Car s'il s'agit d'habiter encore poétiquement le monde, il est vital que la langue des poètes continue de pulser en chacun de nous. Ce qui ne nous empêche guère de travailler à une toute nouvelle version du site internet pour 2018 : la Poésie aussi étant un art de pointe. »

**Sophie NAULEAU** Ecrivain, Directrice du Printemps des Poètes

Pour faire écho au Printemps des Poètes, deux spectacles sont vous sont proposés :

## Calamity...Louise

Louise Michel... Une poète en action

Pour redonner à Louise Michel, injustement oubliée de l'histoire et des femmes, la place qui lui revient...
Sur les traces de Louise Michel... Un spectacle inspiré de ses mémoires, rythmé par ses poèmes pour évoquer son combat sans relâche pour la liberté, la justice, la vie et la liberté.

Samedi 10 mars à 20H30 à l'Espace Suzanne & Louis Borel, spectacle (durée une heure) joué et mise en scène par Gisèle MARTINEZ, de la Compagnie Eponyme d'Aix en Provence.

Cassant la chronologie, insérant des dialogues, cherchant à être au plus près de la pensée et de l'écriture de Louise, Gisèle Martinez raconte et met en scène, à travers cette histoire, un portrait sensible, attachant et souvent drôle de celle qui n'était pas seulement l'héroïne de la Commune.

Mercredi 14 mars à 20H30 à l'Espace Suzanne & Louis Borel : soirée poétique animée par la Compagnie des Chantiers Funambules, avec la participation de Serge PAUTHE, comédien et metteur en scène au Théâtre des Habitants.



Dernière minute ..... Humature, une nouvelle entreprise écologique à Beauvoisin (page actualités, site de la commune). Humature participera aux JEMA (Journées Européennes des Métiers d'Arts) Portes ouvertes de l'atelier à Beauvoisin du 6 au 8 avril 2018 et à la 27° foire éco-biologique de Nyons Naturellement les 19 et 20 Mai 2018. Pour toute information complémentaire sur les toilettes sèches ou les séparateurs à urines n'hésitez pas à prendre contact au : 06 28 65 06 01 ou humature@riseup.net.

# CE LES CHANTIERS FUNAMBULES

En 2018, La Cie Les Chantiers funambules poursuit sur le fil

Ses Ateliers théâtre improvisation (ouvert à tous)

Les dimanches **14 janvier, 18 février, 18 mars, 6 mai et 10 juin**, de 9 h 30 à 17 heures. Les 10, 11 et 12 avril, un stage de théâtre est prévu.

#### Scènes ouvertes

Temps de partage et de créativité ouvert aux musiciens, chanteurs, conteurs, poètes... Il y aura un piano et des micros à disposition. Pause conviviale avec le plat et ou les boissons que chacun aura apportés.

vendredi 23 février et vendredi 11 mai à partir de 18 heures. Chacun, public ou artiste amateur, est bienvenu.

#### Lecture à voix haute

Le projet de lecture intégrale sous les étoiles de « *Un de Baumugnes* » de Jean Giono, accompagnée de musiciens, se précise :

samedi 2 juin à la guinguette à la Guinguette à Beauvoisin.

Les lectrices et lecteurs se retrouvent à Beauvoisin et aux Pilles une fois par mois. Les prochaines séances à Beauvoisin sont le **22 janvier et 26 février après-midi** 

#### Concerts à venir

**Dimanche 28 janvier,** à l'occasion de la **Fête de la fraternité** à la Palun, Alain et Emilia proposeront des chansons françaises bien connues du public qui pourra chanter avec eux.

**Dimanche 4 février à 17 h** à l'atelier du Chouchalout (aux Pilles) : « *Alain et ses Belles Voisines* » Chansons à deux, trois et quatre voix. **Réservation indispensable** au 04 75 27 72 31 ou bien au 06 81 36 07 67.

**Vendredi 9 février**, à 19 heures, au Restaurant « Ô naturelles », à Vaison-la-Romaine, Emilia et Alain chanteront leurs chansons. **Réservation indispensable** au 04 90 65 81 67.

Printemps des poètes (du 3 au 19 mars, manifestation nationale) :

Le thème du Printemps des poètes, cette année, est « l'Ardeur ». Pour y faire écho, deux spectacles sont prévus : *Calamity Louise* (d'après la vie de *Louise Michel*)

Samedi 10 mars à 20 heures 30 à l'espace Suzanne et Louis Borel (durée une heure),

spectacle joué et mis en scène par Gisèle Martinez, de la Compagnie Eponyme d'Aix-en-Provence : il fait l'éloge de cette femme ardente et exceptionnelle que fut Louise Michel, femme engagée, communarde et amoureuse de la vie. Spectacle tous publics de 10 ans à 99 ans.

Une lecture de poèmes sur ce thème est également prévue, avec Serge Pauthe, Emilia Soler et Alain Nouvel, Mercredi 14 mars à 20h30.

**Norma**, texte poétique et mythique écrit par Michèle Bigot sur le thème de « la norme ». Que signifie « être dans la norme » ou bien être « hors-norme » ?

Samedi 7 avril à 19 h Lecture par Michèle Bigot, Emilia Sol et un musicien, suivie d'une discussion avec le public à L'atelier des Pillanthropes, aux Pilles.

## **♦**♦♦

## ASSOCIATION « BEAUVOISIN JUMELAGES »

#### Bonne année!

Que cette année 2018 vous apporte ainsi qu'à ceux qui vous sont chers ce qu'il y a de meilleur!

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 15 novembre 2017. Le rapport moral nous a rappelé les différentes actions de l'association : les cours d'italiens, les concerts de l'ensemble DE SI DE LA, la vente des sandwiches pour la fête du village, le loto, la visite à Passerano en septembre.

Cette année, nos amis italiens nous rendront visite.

Leur séjour est prévu du <u>18 au 21 mai 2018, le week-end de pentecôte.</u>

Nous envisageons de les emmener visiter Avignon mais le programme reste à établir.

Le repas traditionnel avec tous les habitants de Beauvoisin nous rassemblera <u>le dimanche 20 mai à midi.</u> Vous y êtes tous cordialement invités.

Roger Germser et son ensemble DE SI DE LA nous proposent de nouveaux concerts, ils se produiront les <u>20 juin</u> à l'église de Plaisians et <u>22 juin</u> à l'église de Beauvoisin.

Le <u>premier samedi d'octobre</u> aura lieu le loto de l'association.

Que cette année soit encore l'occasion de belles rencontres!

Adhésion à l'association : 5 £/personne /an.



Contacter: Colette Etienne 04 75 28 15 02 ou 06 75 79 07 87.







L'Association "Un Cartable à la Main"













Vous souhaitent







## SECHERESSE/REHYDRADATION DES SOLS

La sécheresse prolongée sur notre secteur a sans doute contribué à des dégradations inhabituelles sur des constructions du village.

Les administrés concernés par la sécheresse des sols ayant entraîné des fissures de leur(s) habitation(s) sont invités à se faire connaître en Mairie.



Une demande communale de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre du phénomène sécheresse et réhydratation des sols pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017, sera communiquée à la Préfecture pour le **10 février au plus tard**.

Si l'état de catastrophe naturelle est reconnu, chacun d'entre vous sera informé et disposera de 10 jours à compter de la date de publication de l'arrêté interministériel au Journal Officiel pour contacter son assurance.

## Trois cas sont à envisager :

- 1. La commission interministérielle émet un avis favorable, l'état de catastrophe naturelle est reconnu pour la commune.
- 2. La commission émet un avis défavorable, l'intensité anormale de l'agent naturel n'a pas été démontrée, le dossier est clos, sauf à ce que de nouveaux éléments probants permettent son réexamen. Un arrêté interministériel paraît au Journal Officiel. Dans ces 2 cas, dès parution au Journal Officiel de l'arrêté interministériel, les services de la Préfecture notifient la décision, assortie d'une motivation, aux maires qui informent leurs administrés. Un communiqué dans la presse locale est diffusé par la Préfecture.
- 3. La commission ajourne le dossier dans l'attente d'informations complémentaires lui permettant de statuer définitivement.

Nous invitons dès à présent les personnes dont les maisons sont lézardées à déclarer à son assureur (comme lors d'un sinistre classique) la nature des dommages subis.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Populations légales au 1<sup>er</sup> janvier 2015 en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 (parution au Journal Officiel)

Population municipale : 149
Population comptée à part : 4
Population totale : 153



La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune.

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune.

## LES RECETTES DU TRIMESTRE

#### **POULET AUX PRUNEAUX**

6 morceaux de poulet (cuisses, ailes, blancs)

1 gros oignon

2 petites tomates

2 bâtons de cannelle

Huile d'olive

1 verre de cognac

1 verre de vin doux de votre choix

Sel

3 ou 4 pruneaux par personne

Mettre à chauffer dans une casserole l'huile, quand elle est bien chaude, ajouter la viande.

Après avoir tourné le poulet des deux côtés, ajouter la tomate et l'oignon préalablement coupés en petits morceaux, puis les bâtons de

cannelle coupés en deux (très important : couper en deux les bâtons de cannelle apporte un maximum de parfum).

Faire chauffer jusqu'à ce que l'eau des légumes se soit évaporée.

Ajouter le cognac, le vin et un peu d'eau et laisser mijoter jusqu'à ce que la viande soit cuite.

Un peu avant de servir ajouter les pruneaux.

A accompagner de frites par exemple.

Recette proposée par Marie Carmen de la région de Murcia Espagne

#### **TIAN DE LEGUMES**

- 2 oignons
- 1 belle courgette
- 2 tomates
- 1 aubergine

Emincer les oignons et faites les revenir à l'huile quelques minutes Couper courgettes, tomates et aubergines en lamelles Disposer un peu d'oignons au fond d'un plat à gratin et poser dessus les lamelles en alternant les légumes

Ajouter un filet d'huile d'olive, sel, poivre et enfourner 20 à 25 minutes à 180° C.



Recette proposée par Georges Marchal

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin municipal